

Avant de vous balader

Vous allez emprunter des chemins utilisés par des agriculteurs, des éleveurs, des chasseurs, des motards... Afin que chacun puisse exercer son activité en toute sécurité, veuillez respecter ces quelques recommandations :

-Vous êtes susceptibles de croiser des chasseurs. Respectez-les, la campagne est un lieu de partage et de cohabitation.

-Certains chemins sont fréquentés par des motos et des quads. Restez attentif.

-Si vous longez des prés, **maintenez votre chien en laisse** pour ne pas effrayer les animaux.

-**Evitez de semer vos débris** tout au long du parcours.

-Votre comportement discret et silencieux vous permettra certainement d'apercevoir des animaux (perdrix, lièvre, chevreuil...)

-Ne grimpez pas aux clôtures et ne piétinez pas les cultures. **Respectez les biens privés.**

-**Ne jetez pas de mégots.**

BALADE A SAINTE GEMME

Petite boucle - 5km

Balisage vert



Site internet : www.mairiestegemme.fr

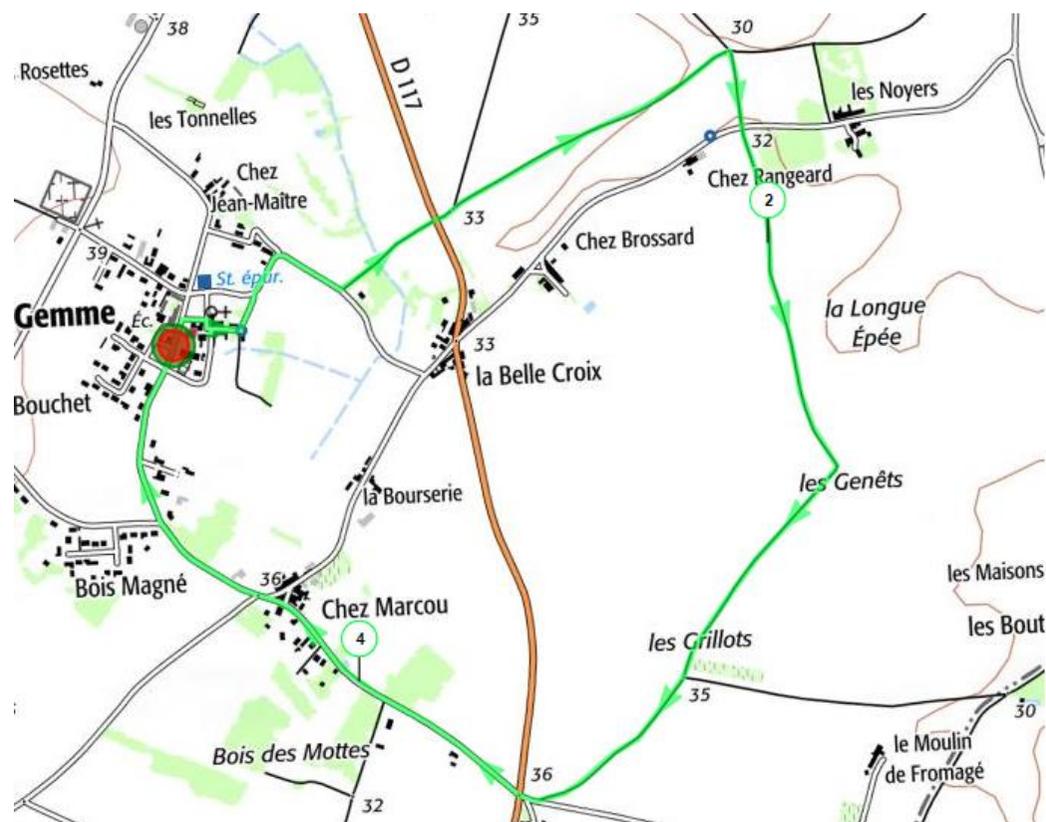
Le Balisage

Le balisage des parcours est aménagé aux intersections de différentes façons:

- pancarte sur piquets
- signalisation sur poteaux de panneaux de nom de rue
- peinture sur poteaux réseaux électrique ou téléphonique
- peinture sur bornes en béton dans les intersections totalement dégagées
- peinture sur bouches d'égout

Petite boucle - balisage vert

- En sortant du parking, prendre à gauche puis aller vers l'église et suivre le balisage vert
- Derrière le prieuré, au virage à gauche vous pouvez observer une source appelée Fontaine du Prieuré donnant naissance à un ruisseau.
- Continuer sur la rue du Prieuré jusqu'à l'intersection et prendre la route en face sur environ 300m.
- Prendre le chemin à gauche avant la dernière maison.
- Traverser la route et continuer sur le chemin en face jusqu'à la deuxième intersection.
- Prendre le chemin à droite en suivant le balisage.
- Traverser la route et prendre le chemin en face sur 1km500 jusqu'à la prochaine route.
- Prendre à droite, traverser la départementale D122 et revenir dans le bourg en traversant le hameau Chez Marcou.



Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique